



Pôle Santé

UFR Staps

Nantes Université

25, bis bd Guy Mollet. BP 72206. 44322 Nantes cedex 3

Année Universitaire 2024-2025

DOCUMENT DES ETUDES

Master MANAGEMENT DU SPORT

“POLITIQUES, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES SPORTIFS”

Responsables pédagogiques :

M1 : Mathilde JULLA-MARCY (mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr)

M2 : Sylvain DUFRAISSE (sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr)

Scolarité :

Sophie LEGALL (secretariat-ms-staps@univ-nantes.fr)

Sommaire

Objectifs généraux de la formation	p. 2
Maquette Master 1 MS	p. 4
Maquette Master 2 MS	p. 8
Calendrier de la formation Master 1	p. 12
Calendrier de la formation Master 2	p.13
Liste et coordonnées des intervenants (M1 et M2)	p. 14
Emplois du temps	p. 16
Charte anti-plagiat de Nantes Université	p. 17

Objectifs généraux de la formation

Le Master Management du Sport de Nantes Université forme de futurs experts dans la création, le développement et l'expertise de projets sportifs, de loisirs et de développement territorial.

L'UFR STAPS de Nantes axe la formation sur la maîtrise d'outils d'expertise et sur les compétences et qualifications nécessaires aux activités de conseils et de développement au sein de structures, de services et d'organisations sportives publiques (Services des sports des Communes, Départements, Régions) ou privées (Clubs, ligues et fédérations sportives, entreprises de services sportifs). A cet effet, elle propose aux étudiants un contenu de formation articulant des savoirs (sociologie, droit, administration et gestion), des savoir-faire (recherche, expertise, etc.), des savoir-être (autonomie, rigueur, définition du projet professionnel) et une mise en situation opérationnelle (stage, séminaires professionnels, études de cas et mémoires).

La formation se déroule sur deux années : master 1 et master 2. Chaque année comprend deux semestres. Les enseignements sont de trois ordres : cours magistraux et séminaires ; travaux dirigés et pratiques ; stage. Ils sont assurés par une équipe d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de cadres du mouvement sportif et des collectivités territoriales, de chefs d'entreprise et de consultants.

Le titulaire du Master Management du Sport de l'UFR STAPS de Nantes dispose d'une triple compétence, scientifique, professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de projets sportifs, de loisirs et de développement territorial.

A l'issue de la formation, les étudiants obtiennent un master (Bac +5) spécialisé en Management du Sport, avec une forte valence dans l'organisation et le développement des services sportifs. La formation permet d'occuper des emplois de responsables administratifs (responsable de projets, adjoint.e de direction, etc.), de direction (directeur.trice, chef.fe de projets) tant dans le secteur privé (mouvement sportif, entreprise commerciale) que public (service des sports d'une commune, département ou région, etc.)

De fait, sans être ici présentés de manière exhaustive, les métiers visés pour les titulaires du Master sont :

- Les agents du Ministère des Sports, du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur en charge de la coordination de différents types de contrats : contrats éducatifs locaux, contrats de sécurité...

- Les agents titulaires et contractuels des collectivités territoriales, en particulier les Conseils Régionaux, les Conseils Départementaux, les communautés de communes, les communautés urbaines (métropoles) ou rurales, les villes s'appuyant sur le sport dans le cadre des politiques publiques et/ou porteuses de projets de développement local intégrant le sport et le tourisme sportif.
- Les cadres des fédérations sportives et d'éducation populaire qui mènent aux niveaux local et régional des actions de développement, de prévention, de sécurité, d'insertion par le sport en partenariat avec les collectivités territoriales.
- Les agents territoriaux responsables des activités physiques et sportives, notamment en charge des actions dans les zones spécifiques (quartiers sensibles, zones rurales, etc.) auprès des jeunes et de publics spécifiques.
- Les prestataires privés travaillant pour le compte des collectivités territoriales : cabinet de conseils, experts en équipements sportifs, chargés d'études et expertise juridique et/ou sociologique sur les pratiques sportives compétitives, de loisirs, associations de développement local, etc.
- Les responsables des structures spécialisées dans le tourisme de plein air en lien avec les questions d'aménagement de l'environnement : les structures de plein air et de loisirs, les organismes de séjours thématiques autour des sports de plein air, etc.

Maquette - Master 1ère année MS

La première année de master comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 160 heures minimum.

SEMESTRE 1 – CONNAISSANCE DE L'ESPACE DES SPORTS ET DE SA GOUVERNANCE

Objectifs : Connaître le cadre de l'espace sportif (acteurs, compétences, territoires) et les méthodes d'analyse afin de comprendre les différents acteurs (identité, rôle, compétence) intervenant dans cet espace.

UE 1 : ANALYSER LE SYSTEME SPORTIF ET SON ENVIRONNEMENT (62H)

Objectifs : Connaître et maîtriser les contextes sportifs aux échelles locales, nationales et internationales.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
TM7MS11 – Sports, gouvernances et enjeux politiques	2	20	
TM7MS12 – Droit et organisation européenne du sport	2	15	
TM7MS13 – Sociologie de l'action publique	1	15	
TM7MS14 – Cultures territoriales	1		12

UE 2 : MAITRISER DES OUTILS D'EXPERTISE (41H)

Objectifs : Approfondir la maîtrise de la langue anglaise et construire des compétences utiles à la réalisation d'une expertise.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
TM7MS21 – Anglais	2		15
TM7MS22 – Maîtriser la cartographie et le système d'information géographique (SIG) – <i>Nantes</i>	2		16
TM7MS23 – Le sport dans la ville : cas de la ville de Brest – <i>Brest</i>	2		16
TM7MS24 – Appréhender les outils numériques dans le management du sport – <i>Poitiers</i>	2		16
TM7MS25 – Marchés publics et réponse à un appel d'offre autour des politiques sportives – <i>Rennes</i>	2		16
TM7MS26 – Gestion de projet relative à la conception d'un site Internet – <i>Angers</i>	2		16
TM7MS27 – Conception de documents techniques	2		10

UE 3 : MAITRISER LES COMPETENCES ET LES CONNAISSANCES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE APS (18 H)

Objectifs : Comprendre et analyser les pratiques et jeux d'acteurs liés à l'organisation d'une APS.

Coefficient 3 – crédit ECTS 3

	Coeff	TD	TP
TM7MS31 – Pratique et analyse contextualisée d'APS sur des territoires variés	3	13	

UE 4 : ENQUETER, REALISER UN DIAGNOSTIC ET VALORISER DES RESULTATS DE LA RECHERCHE (50 H).

Objectifs : Mettre à profit les outils scientifiques et penser les politiques sportives.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
Parcours Management - Apprentissage	2		20
TM7MS41 – Diagnostic de politique sportive			
Parcours Recherche	2		24
TM7MS42 – Sociologie et sciences sociales (UFR de Sociologie)			
TM7MS43 – Faire parler le droit. Analyser les décisions de justice	2		15
TM7MS44 – Construire un questionnaire d'enquête	2		15

UE 5 : FORMALISER ET CONSTRUIRE UN PROJET (58 H)

Objectifs : Construire les outils nécessaires à l'ouverture des terrains, qu'il s'agisse des terrains de stage ou des travaux de recherche.

Coefficient 9 – crédit ECTS 9

	Coeff	CM	TD
TM7MS51 – Méthodologie du projet professionnel	2,5		12
TM7MS52 - Concevoir et mettre en œuvre un projet événementiel	2,5		18
TM7MS53 – Méthodologie du mémoire de recherche	4		25*
TM7MS54 – Accompagnement individualisé du stage			3*

*Respectivement 30h TD de méthodologie du mémoire de recherche et 4h TD d'accompagnement individualisé du stage pour le parcours « Apprentissage ».

SEMESTRE 2– ADMINISTRATION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS, MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectifs : Approfondissement des connaissances et compétences opérationnelles afin d'être en capacité de s'intégrer à une structure, de repérer des besoins, d'initier, de conduire et évaluer des projets, de réaliser des études.

UE 6 : ANALYSER LE SYSTEME SPORTIF ET SON ENVIRONNEMENT (35H+24H POUR LE PARCOURS RECHERCHE)

Objectifs : Sports et politiques publiques, études de cas.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
TM8MS11/12 – Sport, santé, société	3 (R : 2)	20	
TM8MS13/14 – Sport, éducation, intégration	3 (R : 2)	15	
Parcours Recherche	2	24	
TM8MS15 – Histoire et sociologie des sciences et des techniques (UFR de Sociologie)			

UE 7 : MAITRISER DES OUTILS D'ENQUETE (37H)

Objectifs : Assurer la valorisation et la mise en œuvre des recherches et études.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
TM8MS21 – Écrire et présenter une analyse	3		15
TM8MS22 – Analyser et valoriser les données d'un questionnaire	3		22

UE 8 : ANALYSER ET CONDUIRE UN PROJET SPORTIF TERRITORIAL (55H)

Objectifs : Conduire un projet en pleine connaissance des règles de droit et des particularismes locaux.

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coeff	CM	TD
TM8MS31 – Projets tutorés	2		20
TM8MS32 – Droit et politique sportive des collectivités locales	2	15	
TM8MS33 – Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive	2		20

UE 9 : CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL (4H+5H SUIVI/53H POUR LE PARCOURS APPRENTISSAGE)

Objectifs : Stage d'application permettant à l'étudiant de participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation sportive – Mettre en pratique la démarche de projet et la méthodologie de la recherche dans le cadre d'un mémoire d'étude.

Coefficient 9 – crédit ECTS 9

	Coeff	TD	TP
TM8MS41-42 – Accompagnement individualisé du stage (note plancher : 6)	3,5 (R :2,5)	2h*	1h / étu

TM8MS43-44 – Accompagnement individualisé du mémoire de recherche (note plancher : 6)	4,5 (R :5,5)	*	4h / étu
TM8MS45 – Défendre un projet devant un partenaire étranger (note plancher : 1)	1	2h*	

* Respectivement 10h TD d'accompagnement individualisé du stage (alternance), 30h TD d'accompagnement individualisé du mémoire de recherche et 13hTD pour Défendre un projet devant un partenaire étranger pour le parcours « Apprentissage ».

Le mémoire (voir document « **Guide pour la réalisation des mémoires de recherche** ») a pour objet de permettre à un étudiant.e de maîtriser les méthodes de la recherche et de développer une analyse experte sur un sujet. L'étudiant.e choisit son sujet en s'inscrivant dans une liste de thématiques présentée par les responsables de la formation. L'étudiant.e dispose dans le cadre de la formation d'enseignements permettant de réaliser ce travail. La réalisation de ce travail donne lieu à un suivi individualisé avec un.e enseignant.e-chercheur.se du master.

Le stage – ou le contrat d'apprentissage – (Voir document « **Rapport de stage/d'apprentissage** ») permet l'insertion de l'étudiant.e dans le milieu professionnel. Il donne lieu à un rapport, dans lequel l'étudiant.e restitue le travail accompli, et à une évaluation du tuteur.trice de stage. Le stage est articulé à des enseignements qui sont destinés à optimiser les compétences que l'étudiant.e va mobiliser pendant le stage.

Attention, selon le parcours (« Management »/Apprentissage/Recherche) choisi par l'étudiant.e en début d'année, la répartition des coefficients n'est pas la même.

UE 10 : APPREHENDER L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE (15H)

Objectifs : Se familiariser avec l'environnement scientifique et professionnel en organisant un événement invitant des conférencier.ères de statuts différents pour aborder une thématique de façon croisée. Créer des interactions avec les autres sites du Master.

Coefficient 3 – crédit ECTS 3

	Coeff	CM	TD
TM8MS51 – Séminaire mutualisé Grand Ouest*	3		20

*Les heures seront principalement placées au premier semestre, le Séminaire mutualisé se tenant le 30 janvier 2025.

Maquette - Master 2ème année MS

La deuxième année de master comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 260 heures minimum au second semestre.

Une semaine est en revanche bloquée dans le calendrier pour un retour à l'Université, en semaine 14. Cette semaine d'enseignement est l'occasion de revenir sur les missions de stage, de soutenir le mémoire de recherche et de faire un point sur l'avancement du rapport de stage.

SEMESTRE 1 – APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES ET EXPERTISE DES PROJETS SPORTIFS

Objectifs : Maîtriser les logiques de fonctionnement du secteur sportif, les mécanismes qui participent à la mise en place, au développement de projets sportifs et les méthodes de travail et d'expertise.

UE 11 : ANALYSER LES PARTICULARISMES SPORTIFS (57,5 H)

Objectifs : Approfondir la connaissance des espaces du sport et repérer les enjeux.

Coefficient 9 – crédit ECTS 9

	Coefficient	CM	TD
TM9MS11 – Réglementation des loisirs et des services sportifs	2	12,5	
TM9MS12 – La responsabilité sociale des organisations	2	15	
TM9MS13- Sport, espaces nationaux, instances internationales	2	15	
TM9MS14- Atelier de recherche	3		15

UE 12 : CONSTRUIRE ET VALORISER UNE EXPERTISE (MANAGEMENT : 55H / RECHERCHE : 48H)

Objectifs : Réaliser des études de cas ; maîtriser des outils d'expertise nécessaires au développement territorial

Coefficient 9 – crédit ECTS 9

	Coefficient	CM	TD
Sous-Parcours Management	2		12,5
TM9MS21 – Diagnostics juridiques d'une politique sportive			
Sous-Parcours Management	2		12,5
TM9MS22 – Étude et analyse comparée de politiques sportives			
Sous-Parcours Management	2		15
TM9MS23 - Expertise juridique et gestion de contrats			
Sous-Parcours Management	2		15
TM9MS24 – Expertise sociale et charge d'études			
Sous-Parcours Recherche	4		24
TM9MS25 – La notion de culture en sciences sociales			
Sous-Parcours Recherche -en distanciel	4		24
TM9MS26 – Sociologie des controverses			

UE 13 : PREPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE (MANAGEMENT : 48,5 H/ RECHERCHE : 60 H)

Objectifs : Présenter les voies professionnelles à la suite de la formation ; découvrir les métiers du développement territorial sportif et les concours

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coefficient	CM	TD
TM9MS31 – Séminaires de professionnalisation	2		18
Sous-Parcours Management TM9MS32 – Sport et voie d'accès à la fonction publique (métiers et concours)	2		12,5
Sous-Parcours Recherche TM9MS33 – Séminaire de recherche	2		24
TM9MS34 – Anglais	2		15
TM9MS35 – Accompagnement individualisé de stage			3

UE 14 : ADMINISTRER LES ORGANISATIONS SPORTIVES (50 H)

Objectifs : Se familiariser aux techniques de gestion et d'administration des organisations sportives ; répondre à des appels à projets ; maîtriser des standards et normes professionnels

Coefficient 6 – crédit ECTS 6

	Coefficient	CM	TD
TM9MS41 – Répondre à un appel à projet européen	1		10
TM9MS42 – Répondre à un appel à projet et techniques d'évaluation des appels à projet	1		10
TM9MS43 – Rédiger et répondre à un appel d'offres	1		10
TM9MS44 – Gérer des équipements sportifs	2		14
TM9MS44 – Introduction au droit administratif	1		10

PRÉPARATION DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE (cours du soir à l'IPAG).

Les cours du soir sont une préparation ouverte à tous, sans condition de diplôme et s'adressent aux personnes qui ne peuvent suivre une formation à plein temps. Ils offrent certaines connaissances et une méthodologie utiles pour se présenter aux concours de la fonction publique (A,B,C).

Les cours ont lieu de 17h30 à 20h30 en semaine.

Les cours du soir sont organisés sous forme d'enseignements de 30 heures réparties sur une durée de dix semaines (sauf pour l'enseignement de note administrative), à raison d'un jour par semaine de 17h30 à 20h30.

Les quatre enseignements offerts sont les suivants :

- Droit constitutionnel
- Note de Synthèse
- Préparation à l'oral
- Note administrative

Les inscriptions sont acceptées toute l'année, sous réserve qu'elles se fassent au moins 8 jours avant le début de l'enseignement concerné, passé ce délai contacter le secrétariat avant le début du 1er cours (au : 0240141611).

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 € par enseignement pour les non-salariés (demandeurs d'emploi, étudiants), 130 € pour les salariés et 275 € pour les personnes dont les frais d'inscription sont pris en charge par un organisme ou un établissement.

SEMESTRE 2 – EXPERTISE ET MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectifs : Être capable de s'intégrer à une structure, d'identifier les besoins, de mener en autonomie une étude et de proposer des solutions adaptées.

UE16 : VALORISER SON PROJET PROFESSIONNEL (50H)

Objectif : assurer l'encadrement individualisé du travail de recherche ; construire son parcours à l'issue du stage ; assurer la valorisation de la formation et du mémoire de recherche.

Coefficient 30 – crédit ECTS 30

	Coefficient	TD	TP
TM10S11 – Accompagnement individualisé du mémoire de recherche (note plancher : 8)	15	2	4h / étu
TM10S12 – <i>Sous-parcours management</i> : Analyse réflexive sur les missions de stage (note plancher : 8)	15	10	1h / étu
TM10S13 – <i>Sous-parcours recherche</i> : Analyse réflexive sur les missions de stage (note plancher : 8)	8	10	1h / étu
TM10MS14 – Préparer son insertion professionnelle (note plancher : 8)		4	
TM10MS15 – <i>Sous-parcours recherche</i> : ateliers d'écriture	7		

Calendrier de la formation - Master 1

Date de rentrée	Mardi 3 septembre, 10h-12h
Date de début des cours	Semestre 1 : mercredi 4 septembre 2024 Semestre 2 : lundi 20 janvier 2025
Stage	Semestre 2 : Semaines 6 à 11 (du 3 février au 14 mars 2025)
Séjours / Cours mutualisés	Semaine 40 : 30 septembre-4 octobre 2024 : séjour de terrain Semaine 49 : 2 au 6 décembre 2024 : semaine UBL+ (cours mutualisés avec les autres universités de l'Ouest) Semaine 5 : 30 janvier 2025, séminaire « Grand Ouest » Semaine 21 : 19 mai-23 mai 2025, séjour de terrain à Lausanne
Examens	Semestre 1 Session 1 : 13 au 17 janvier 2025 Semestre 2 Session 1 : 2 au 6 juin 2025
Délibérations	Session 1 : 16 juin 2025 Session 2 : 8 juillet 2025
Dépôt des conventions, dépôts et soutenance des rapports de stage	Convention : 15 novembre 2024 Rapport de stage : Dépôt en 1ere session : 2 mai 2025. Oraux : 26 au 28 mai 2025. Dépôt en 2e session : 20 juin 2025 Oraux : en fonction des dépôts.
Suivi et dépôt des rapports intermédiaires de recherche	Mémoires intermédiaires : Session 1 : 4 juin 2025 Session 2 : 26 juin 2025.
Congés	Toussaint : du 28 octobre au 1er novembre 2024 Noël : du 20 décembre (au soir) au 5 janvier 2025 Printemps : du 4 avril au 21 avril 2025

Calendrier de la formation - Master 2

Date de rentrée	Mardi 3 septembre 2024, 10h-12h
Date de début des cours	Semestre 1 : Lundi 9 septembre 2023 Semestre 2 : lundi 20 janvier 2024 ; en stage (sauf semaine 14)
Stage	Semestre 2 : période à définir entre l'étudiant, l'établissement d'accueil et le responsable de la formation Attention : Semaine 14 : présence obligatoire à l'UFR, soutenance des mémoires de recherche.
Examens	Semestre 1 Session 1 : 13 au 17 janvier 2025 Session 2 : 23 au 27 juin 2025
Délibérations	Session 1 : 16 juin 2025 Session 2 : 8 juillet 2025
Dépôt des conventions et des rapports de stage	Convention de stage : 22 novembre 2024 Rapport de stage : Dépôt en 1ere session : 30 mai 2025 Dépôt en 2e session : 23 juin 2025
Suivi et dépôt des rapports intermédiaires de recherche	Suivi des mémoires : à définir entre l'étudiant et le directeur de mémoire Dépôt des mémoires : 3 mars 2024 Soutenance : semaine 14

Liste et coordonnées des intervenants (M1 et M2)

Nom/Prénom	Semestre	Enseignement	Coordonnées	Statut
ANGIBAUD Marielle	Master 2 Semestre 3	Introduction au droit administratif	mangibaud@cvs-avocats.com	Avocate Spécialiste en Droit Public
ARINO Frédéric	Master 1 et 2	Accompagnement individualisé du stage	Frederic.Arino@univ-nantes.fr	PRAG UFR STAPS
	Master 1 Semestre 2	Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive		
	Master 2 Semestre 3	Répondre à un appel à projet et techniques d'évaluation des appels à projet		
	Master 2 Semestre 3	Analyse comparée de politiques sportives		
BELLEIL Julie	Master 2, Semestre 4	Analyse réflexive sur les missions de stage	Julie.belleil@univ-nantes.fr	Collaboratrice de Cabinet – Nantes Université, domaines formation, vie étudiante et vie de Campus
BUFFET Simon	Master 1 Semestre 2	Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive	s.buffer@pdltt.org	Directeur de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
CADOUIN Alice	Master 1, Semestre 1	Cultures territoriales	a.cadouin@mairie-carquefou.fr	Chargée de mission participation citoyenne, ville de Carquefou
CAMUS Pierre	Master 1, Semestre 1	Sociologie de l'action publique	pierre.camus@univ-nantes.fr	Docteur en sociologie, responsable de la formation des élus locaux chez Aric Bretagne, conseiller municipal - Couëron
CHATAL Raphaële	Master 1, Semestre 1	Méthodologie du projet professionnel	Raphaelle.chatal@profession-sport-loisirs.fr / raphaele.chatal@univ-nantes.fr	Agente de développement- Profession sports et loisirs
	Master 2, Semestre 2	Analyse réflexive sur les missions de stage		
DUFRAISSE Sylvain	Master 1 Semestre 2	Défendre un projet devant un partenaire étranger	Sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr	Maître de Conférences – Sciences sociales et sport. Responsable pédagogique M2
	Master 2 Semestre 3	Séminaires de professionnalisation (coordination)		
	Master 2 Semestre 3	Sport, espace national, instances internationales		
DUPRE Ywann	Master 2 Semestre 3	Répondre à un appel à projet européen	ywanndupre@franceolympique.com	Coordonnateur de projets – référent territorial
FAUCHER Baptiste	Master 2 Semestre 3	Expertise juridique et gestion de contrats	b.faucher@upsilon-avocats.fr	Avocat Docteur en droit privé
GUILLO Frédéric	Master 2 Semestre 3	Gérer des équipements sportifs	Frederic.guillo@mairie-nantes.fr	Responsable Pôle Sport Municipal et Proximité adjoint au directeur des sports Ville de Nantes
GUIMARD Fanny	Master 1 Semestre 2	Projets tutorés	fguimard@sport-u.com	Chargée de développement, Ligue des Pays de la Loire du Sport Universitaire
HAUVILLE Thomas	Master 2 Semestre 3	Rédiger et répondre à un appel d'offres	Thomas.Hauville@univ-nantes.fr	Directeur des Achats, Nantes université
JULLA-MARCY Mathilde	Master 1 Semestre 1	Pratique et analyse contextualisée d'APS sur des territoires variés	Mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr	Maîtresse de conférences – Sociologie du sport – Responsable pédagogique M1
	Master 1 Semestres 1/2	Séminaire Grand Ouest		
	Master 1 Semestre 2	Analyser et valoriser les données d'un questionnaire		

	Master 1 Semestre 2	Ecrire et présenter une analyse		
	Master 2 Semestre 3	La responsabilité sociale des organisations		
LELORE Emmanuel	Master 2, semestre 3	Expertise sociale et charge d'études	Emmanuel.LELORE@nantes-metropole.fr	Chargé de missions éditoriales, Direction de l'Egalité / Pôle Promotion de l'Egalité
LEVEAU Clémence	Master 1, Semestre 1&2	Séminaire mutualisé Grand Ouest	clem.iveau@gmail.com	Journaliste, éditorialiste et programmatrice, créatrice de contenu
	Master 2, Semestre 2	Analyse réflexive sur les missions de stage		
LEVEAU Ludivine	Master 1 Semestre 2	Sport, éducation, intégration	ludivine.iveau@univ-nantes.fr	ATER – Doctorante en sociologie du sport
MAANAN Mohamed	Master 1 Semestre 1	Maîtriser la cartographie et le système d'information géographique (SIG)	mohamed.maanan@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en géographie physique
MANDIN François	Master 1 Semestre 1	Droit et organisation européenne du sport	francois.mandin@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en STAPS – HDR – Droit du sport.
	Master 1 Semestre 1	Faire parler le droit. Analyser les décisions de justice		
	Master 1 Semestre 1	Méthodologie du mémoire de recherche		
	Master 1 Semestre 2	Droit et politique sportive des collectivités locales		
	Master 2 Semestre 3	Règlementation des loisirs et des services sportifs		
MARSALEIX Adrien	Master 1 Semestre 2	Projets tutorés	amarsaleix@sport-u.com	Professeur d'EPS, Directeur régional Ligue FFSU des Pays de la Loire
MICHEL Chloé	Master 1 Semestre 1	Concevoir et mettre en œuvre un projet événementiel		Manager du Pôle Sportif au Team ELLES
MOREAU Benoit	Master 1 Semestre 1	Conception de documents techniques	Benoit.moreau@univ-nantes.fr	Professeur certifié Audiovisuel
	Master 1 Semestre 2	Analyser et valoriser les données d'un questionnaire		
MOUGENOT Loïc	Master 1 Semestre 1	Diagnostic de politique sportive	loic.mougenot@pays-ancenis.com	Responsable sport et vie associative – Communauté de communes du Pays d'Ancenis
PAVIA Rémy	Master 2 Semestre 3	Diagnostics juridiques d'une politique sportive	remy.pavia@diplomatie.gouv.fr	Juriste droit public Dirigeant d'une association sportive
PUECH Julien	Master 1 Semestre 2	Sport, éducation, intégration	Julien.puech@univ-nantes.fr	ATER – Doctorant en sociologie du sport
SLIMANI Hassen	Master 1 Semestre 1	Construire un questionnaire d'enquête	hassen.slimani@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en STAPS – Sociologie du sport.
	Master 2 Semestre 3	Atelier de recherche		
SOUFFOY ZAINE Samuel	Master 2 Semestre 3	Sports et voies d'accès à la fonction publique : métiers et concours	Samuel.SOUFFOY-ZAINE@mairie-nantes.fr samuel.souffoy@univ-nantes.fr	Responsable de la cellule appui et développement des pratiques sportives, Direction des sports, Ville de Nantes
THAKER Jagrut	Master 1, Semestre 1 / Master 2 Semestre 3	Anglais	jagrut.thaker@univ-nantes.fr	Professeur d'anglais

VIAUD Baptiste	Master 1 Semestre 1	Méthodologie du mémoire de recherche	baptiste.viaud@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en STAPS – Sociologie du sport.
	Master 1, Semestre 2	Sport, santé, société		
S. Dufraisse ; S. Fleuriel ; J. Godefroy ; M. Julla-Marcy ; F. Mandin A. Pouillaude ; H. Slimani ; B. Viaud	Master 1 et 2	Suivi des mémoires de recherche	Mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr sebastien.fleuriel@univ-nantes.fr francois.mandin@univ-nantes.fr hassen.slimani@univ-nantes.fr baptiste.viaud@univ-nantes.fr joseph.godefroy@univ-nantes.fr Amelie.Pouillaude@univ-nantes.fr	

Scolarité

Nom/Prénom	Fonction	Coordonnées	Statut
LEGALL Sophie	Scolarité M1 – M2	secretariat-ms-staps@univ-nantes.fr	Personnel administratif

Emplois du temps

En raison des contraintes pédagogiques propres à cette formation, l'emploi du temps est variable selon les semaines.

Pour consulter l'emploi du temps, deux solutions :

1/ via l'intranet de l'UFR STAPS de Nantes (en renseignant votre identifiant et votre mot de passe).

2/ via le lien suivant :

<https://edt.univ-nantes.fr/staps/>

En outre, il est de la **responsabilité** de l'étudiant de **consulter très régulièrement** son adresse mail universitaire (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) ainsi que le tableau d'affichage propre à sa promotion **afin de se tenir informé** des éventuelles modifications d'emploi du temps (absences des enseignants, reports ou annulations d'enseignements, etc.)

L'emploi du temps du second semestre sera disponible au cours du premier semestre.

Charte anti-plagiat de Nantes Université

L'université a rédigé une charte anti-plagiat par l'intermédiaire de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). Chaque étudiant et étudiante doit s'y conformer dans le cadre de ses études, dans toutes ses productions personnelles. La charte est également disponible en ligne sur votre intranet.

La présente Charte a pour objectif de définir les règles à respecter dans la lutte contre le plagiat, qui s'imposent à l'ensemble des membres du corps universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels). Nantes Université s'engage à protéger le droit d'auteur afin d'assurer une qualité et une valeur certaine aux diplômes délivrés par l'établissement, tout en garantissant l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. L'objectif des travaux effectués par les étudiants, chercheurs ou personnel universitaires est d'offrir une vision nouvelle et unique sur une thématique ou un sujet. Le plagiat étant interdit, les étudiants et personnels s'engagent donc, par la présente Charte, à ne pas en faire.

• **Qu'est-ce que le plagiat ?**

Le plagiat consiste à emprunter l'œuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on est l'auteur. Il constitue une reproduction d'une partie ou de la totalité d'une œuvre, d'un article, d'un texte, de toute production littéraire ou graphique même d'une idée sans en mentionner l'auteur ou la source dans les formes appropriées, c'est-à-dire en note de bas de page ou en bibliographie correcte.

• **Quelle forme peut-il prendre ?**

Il existe différentes formes de plagiat : recopier mot pour mot ou effectuer un copier-coller d'un extrait de texte ou d'une œuvre sans mentionner l'auteur, ne pas mettre de guillemets voire une police en italique pour marquer la différence, insérer une image sans en mentionner la source, reprendre le travail effectué par un étudiant (même avec le consentement de ce dernier). Certaines formes peuvent être aggravantes notamment en raison de la finalité du plagiat, comme l'obtention d'une note, d'un diplôme ou grade, ou alors lorsque le texte plagié est destiné à être publié (cas du mémoire ou de la thèse).

• **Comment utiliser un extrait de texte, un article, une source (etc.) correctement ?**

Les reproductions de cours extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire impose un certain formalisme concernant la citation. Afin d'illustrer un devoir, une copie d'examen, un mémoire ou une thèse, il est nécessaire de faire ressortir la citation dans les formes appropriées. Ainsi, pour citer un auteur, il est nécessaire de mettre des guillemets, voire écrire en italique afin de montrer que l'idée n'est pas personnelle mais provient d'une composition extérieure. Il est ensuite indispensable de rappeler la source de cette citation dans une bibliographie correctement rédigée, mentionnant l'auteur, la date, l'ouvrage ou le lien du site internet, éventuellement le numéro de page si la citation provient d'un ouvrage.

• Quelles sanctions en cas de plagiat ?

La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, qui est la reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur. La contrefaçon est considérée comme un délit en vertu de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs de plagiat peuvent ainsi être l'objet de poursuites judiciaires. Le manquement à ces principes est passible, pour les étudiants comme pour les personnels, de sanctions disciplinaires, allant par exemple pour les usagers de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Article 1

Les étudiants et personnels sont informés que le plagiat constitue la violation la plus grave de l'éthique universitaire.

Article 2

Les étudiants et personnels s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux quels qu'ils soient : devoirs, comptes-rendus, mémoires, cours, articles de recherche, thèse. Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est constitutif d'une fraude à l'examen.

Article 3

Les étudiants et personnels s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art telles que précédemment énoncées, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement.

Article 4

Nantes Université se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat. Elle peut le faire à l'aide d'un logiciel de détection de plagiat. A cette fin, les étudiants et personnels s'engagent, sur demande de l'université, à produire et communiquer une version numérique de leurs travaux.

Article 5

Les étudiants et personnels sont dûment informés que les manquements à la présente Charte sont passibles d'une part des sanctions disciplinaires, et d'autre part à d'éventuelles poursuites judiciaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction des Affaires Juridiques de Nantes Université à l'adresse suivante : daj@univ-nantes.fr

Dernière mise à jour : Mai 2022

Des ressources complémentaires pour mieux appréhender ce qu'est le plagiat et comment l'éviter sont disponibles sur Madoc :

<https://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159§ion=9>